

Tout comme les hommes, les animaux de compagnie doivent être soignés et bénéficier de soins médicaux.

Si leur santé n'a pas de prix à vos yeux, elle a pourtant un coût réel. Les frais vétérinaires peuvent rapidement être onéreux en cas de maladie et d'accident de votre animal.

C'est pourquoi **ECA-Assurances a créé ECA-Calinia, l'assurance santé de tous les animaux de compagnie à 4 pattes: chiens, chats, furets, lapins et rongeurs (cochons d'Inde, hamsters et rats domestiques).**

Une couverture maximale pour votre animal

> Vos frais vétérinaires remboursés à 100% en cas de maladie et d'accident⁽¹⁾.

- Soins médicaux, interventions chirurgicales et hospitalisation en clinique vétérinaire.
- >> Consultations, examens, pharmacie, opérations, frais de garde...
- Remboursement de **tous les vaccins et rappels** chaque année.
- **Détartrage** des dents garanti à 100%⁽¹⁾.
- **Stérilisation** (forfait 100 €).
- **Radiothérapie et chimiothérapie** (100 € / séance et 250 € / an).
- **Ambulance** animalière en cas d'urgence (100 € / an).

> Une assistance complète dès la formule REDUITE

- Aide à la **recherche d'animaux perdus**.
- Aide à la **recherche d'un vétérinaire** de garde en cas d'urgence.
- **Allô Conseil**, un service téléphonique pour tout savoir sur ses animaux.
- Si vous êtes hospitalisé + de 48h, remboursement des **frais de pension** de votre animal (200 €/an).

> Des garanties optionnelles⁽²⁾ pour plus de sécurité

- **Responsabilité Civile pour chiens de catégories 2 et 3:** en cas de dommages causés par votre chien, vous êtes couvert jusqu'à 30 000 € / an⁽³⁾.
- **Assurance Décès:** en cas de décès accidentel de votre animal, jusqu'à 1500 € versés.

Les + d'ECA-Assurances

- Adhésion **sans questionnaire médical**.
- **Souscription jusqu'à 10 ans** pour les chiens, chats et furets.
- **Protection à vie** pour les chiens, chats et furets⁽⁴⁾.
- **Franchise minimum de 20 €** pour toutes les garanties.
- **Frais de dossier OFFERTS** sur toutes les formules.
- **Réduction de 25%** à partir de la 2^{ème} formule COMPLETE⁽⁵⁾.
- Un service clients à votre écoute **6 jours sur 7**.

Ils nous ont fait confiance



Framboise, une caniche de 4 ans est une chienne pleine de vie. Lors d'une de ses escapades, elle est heurtée par une voiture. Amenée d'urgence chez le vétérinaire, il constate que son fémur gauche est cassé à 3 endroits. **Son opération coûte 1 150 €** (honoraires, examens, réanimation, anesthésie, intervention). Mais heureusement, avec sa formule REDUITE à 7,60 € par mois, **son maître ne paye qu'une franchise de 106 €**. Un montant raisonnable pour redonner la joie de vivre à sa chère Framboise.

Ti'chat est un chat de gouttière de 6 ans qui aime vagabonder toute la journée. Cependant, depuis une semaine, il ne sort plus. Bien que Ti'chat soit à jour de ses vaccins, le vétérinaire diagnostique une gastro-entérite aiguë. Il est alors hospitalisé pendant 7 jours.

Total des frais vétérinaires engagés: 658,80 €. Avec la formule CONFORT à 8 € par mois, **ECA-Assurances rembourse sa maîtresse à 100%**, déduction faite de 139,48 € (franchise + 2 jours d'hospitalisation à la charge de l'assuré) **soit 519,32 €**.



Isis, une furette de 3 ans, a un kyste sur le ventre. Comme son aspect évolue de manière inquiétante, sa maîtresse décide de consulter un vétérinaire. Une tumeur aux mamelles est découverte et une ablation est alors inévitable. **Coût de l'opération: 275 €** (consultation + anesthésie + ablation du kyste). Avec sa formule COMPLETE à 18,96 € par mois, Isis est **hors de danger pour 41,25 € seulement** (montant de la franchise).

Minina, un lapin nain de 2 ans, est victime comme beaucoup de lapin, d'un abcès d'origine cutanée. C'est une infection bénigne, longue à soigner. Le vétérinaire lui prescrit donc des antibiotiques, soit **une dépense de 59,70 €** pour son jeune maître (consultation + médicaments). Parce que ses parents prévoyants avaient souscrit une formule COMPLETE à 6,40 € par mois, le montant de la facture n'a été que de **20 € (montant de la franchise)**.



Comment ça marche l'assurance santé pour animaux ?



- > Vous payez une cotisation par mois, trimestre, semestre ou à l'année.
- > A chaque consultation, vous faites remplir une feuille de soins à votre vétérinaire.
- > Vous envoyez cette feuille de soins à ECA-Assurances, Santé des Animaux, 53 rue La Fayette, BP 80531, 75428 PARIS Cedex 09.
- > Vous êtes alors remboursé, directement sur votre compte bancaire, du montant des dépenses vétérinaires garanties.

(1) Remboursements à 100% hors franchise pour les actes prévus aux garanties dans la limite des plafonds indiqués aux conditions particulières et dans le tableau de garanties figurant aux conditions générales.
(2) Uniquement pour les chiens, chats et furets.
(3) Montants garantis : 15 000 € par an et par victime pour les dommages corporels et matériels et 15 000 € par an et par victime pour les dommages matériels.
(4) Tout animal assuré avant la limite d'âge de souscription peut être assuré jusqu'à son décès sous réserve du règlement des cotisations.

(5) Si vous avez assuré un premier animal en formule COMPLETE, vous bénéficiez de 25% de réduction pour toutes autres souscriptions en formule COMPLETE. Valable uniquement pour vos chiens, chats et furets. Les 25% de réduction sont à appliquer sur les animaux les plus jeunes.

Les exemples de remboursements cités ci-dessus sont tirés de véritables cas d'animaux pour permettre d'avoir une vision plus précise du rôle de l'assurance santé des animaux d'ECA-Assurances. Les montants indiqués correspondent aux remboursements des frais vétérinaires qui seraient effectués pour chacune des formules dans les cas précisément définis. Ils sont fournis à titre indicatif et n'engagent en rien la société.



	Souscription pour les chiens, chats et furets entre 3 mois et 10 ans tatoués et pour les rongeurs entre 3 mois et 7 ans ⁽⁶⁾ à jour de leurs vaccins et rappels.	Chiens	Chats	Furets	Rongeurs ⁽⁶⁾
		REDUITE	CONFORT	COMPLETE	COMPLETE
VOS FRAIS VETERINAIRES REMBOURSES A 100% ⁽¹⁾					
Vaccins obligatoires et préventifs		25 € / an	25 € / an	25 € / an	25 € / an
Interventions chirurgicales Consultations, examens, analyses, anesthésie, salle d'opération, pharmacie, ambulance animalière (maladie et accident)		frais réels ⁽¹⁾	frais réels ⁽¹⁾	frais réels ⁽¹⁾	frais réels ⁽¹⁾
Séjour en clinique ou en cabinet vétérinaire + de 48h Consultations, examens, analyses, pharmacie, frais de garde (maladie et accident)			frais réels ⁽¹⁾	frais réels ⁽¹⁾	frais réels ⁽¹⁾
Soins médicaux Consultations, soins, examens, pharmacie, ambulance animalière (maladie et accident)				frais réels ⁽¹⁾	frais réels ⁽¹⁾
Radiothérapie Chimiothérapie				250 € / an	250 € / an

Option Responsabilité Civile pour les chiens de catégories 2 et 3 ⁽³⁾	30 000 € / an	30 000 € / an	30 000 € / an	-
Option Assurance Décès de 160 € à 1 500 € de capitaux garantis	capital choisi	capital choisi	capital choisi	-

Plafond annuel	1 500 €	1 500 €	1 500 €	300 €
Franchise en % des frais indemnisés	30%	25%	15%	15%
Minimum	20 €	20 €	20 €	20 €
Maximum	106 €	106 €	76 €	76 €
Délais de carence à la souscription	30 jours pour les accidents / 60 jours pour les maladies			

Les tarifs sont variables à partir de 2 ans. Les tarifs sont appliqués sur les animaux les plus jeunes.									
Chiens					Chats et furets				Rongeurs ⁽⁶⁾
Age	REDUITE	CONFORT	COMPLETE	2 ^{ème} COMPLETE ⁽⁵⁾	REDUITE	CONFORT	COMPLETE	2 ^{ème} COMPLETE ⁽⁵⁾	COMPLETE
0	6,70 €	8,10 €	19,90 €	14,93 €	5,36 €	6,48 €	15,92 €	11,94 €	6,00 €
1	7,20 €	8,70 €	23,70 €	17,77 €	5,76 €	6,96 €	18,96 €	14,22 €	6,00 €
2	7,20 €	8,70 €	23,70 €	17,77 €	5,76 €	6,96 €	18,96 €	14,22 €	6,40 €
3	7,60 €	8,70 €	23,70 €	17,77 €	6,08 €	6,96 €	18,96 €	14,22 €	6,80 €
4	7,60 €	9,10 €	27,90 €	20,92 €	6,08 €	7,28 €	22,32 €	16,74 €	7,20 €
5	8,30 €	9,50 €	27,90 €	20,92 €	6,64 €	7,60 €	22,32 €	16,74 €	7,80 €
6	8,70 €	10,00 €	32,20 €	24,15 €	6,96 €	8,00 €	25,76 €	19,32 €	8,40 € ⁽⁶⁾
7	10,20 €	11,40 €	36,90 €	27,68 €	8,16 €	9,12 €	29,52 €	22,14 €	9,10 € ⁽⁶⁾
8	10,80 €	11,40 €	38,00 €	28,50 €	8,64 €	9,12 €	30,40 €	22,80 €	-
9	12,80 €	13,20 €	43,60 €	32,70 €	10,24 €	10,56 €	34,88 €	26,16 €	-
10	14,80 €	15,10 €	70,90 €	53,18 €	11,84 €	12,08 €	56,72 €	42,54 €	-

Assurance décès <i>chien, chat et furet uniquement</i>		
O P T I O N S	Capitaux garantis	Cotisation mensuelle
	160 €	2,18 €
	310 €	4,23 €
	460 €	6,27 €
	610 €	8,32 €
	770 €	10,50 €
	1 000 €	13,64 €
	1 500 €	20,46 €
Responsabilité Civile <i>chien uniquement</i>		
O P T I O N S	Chien	Cotisation mensuelle
	Catégorie 2	2,00 €
	Catégorie 3	0,50 €



- (1) Remboursements à 100% hors franchise pour les actes prévus aux garanties dans la limite des plafonds indiqués aux conditions particulières et dans le tableau de garanties figurant aux conditions générales.
- (2) Uniquement pour les chiens, chats et furets.
- (3) Montants garantis : 15 000 € par an et par victime pour les dommages corporels et matériels et 15 000 € par an et par victime pour les dommages immatériels.
- (5) Si vous avez assuré un premier animal en formule COMPLETE, vous bénéficiez de 25% de réduction pour toutes autres souscriptions en formule COMPLETE. Valable uniquement pour vos chiens, chats et furets. Les 25% de réduction sont à appliquer sur les animaux les plus jeunes.
- (6) Les rongeurs assurés sont les lapins, les cochons d'Inde, les hamsters et les rats. Pour les petits rongeurs (cochons d'Inde, hamsters et rats), la souscription se fait jusqu'à 5 ans et pour les lapins jusqu'à 7 ans.

Extrait des conditions générales

Les frais d'enlèvement et d'incinération.
Les frais exposés pour l'épilepsie.
Les frais de tatouage.
Les frais exposés pour toute anomalie, infirmité, malformation et maladie d'origine congénitale ou héréditaire, notamment les dysplasies, de la hanche ou du coude.
Les médicaments destinés à soigner les troubles du comportement.
Les frais de prothèse orthopédique.
Est exclu de toute garantie le décès de l'animal provoqué intentionnellement sauf si un docteur vétérinaire estime que l'animal est en danger de la maladie dont il est atteint ou de l'accident dont il est victime.
Les frais exposés par les maladies qui auraient pu être évitées si les vaccins préventifs avaient été faits.
Les conséquences d'accidents ou de maladies constatés avant la date de formation du contrat.

